SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 05/09/2017

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. MORICEAU
M. JOUVE
Mme GIGUET

Mme BONNET assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. ANTONY (FO)
M. TEULIERAS (CGT)
M. WAY (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)

En préambule, les trois organisations syndicales ont lu la déclaration liminaire suivante.

Déclaration liminaire commune
des organisations syndicales représentatives de la DDFiP du Cantal
FO, CGT et Solidaires

Monsieur le Président,

C'est avec gravité et détermination que nous nous opposons à votre projet de fermeture des Trésoreries de Montsalvy et Laroquebrou au 1er janvier 2018.

Sur le fond :
Ces deux nouvelles fermetures ne feront que dégrader un peu plus le Service Public dans notre département.

En effet, c'est dans les trésoreries que se trouve l'interlocuteur physique privilégié des usagers ruraux, souvent isolés et/ou ne disposant pas de connexions internet (n'oublions pas que le haut débit n'est toujours pas généralisé !), c'est celui qui est à l'écoute des usagers pour aider à résoudre leurs problèmes de paiement des impôts, des factures d'eau ou de cantine. La proximité engendre une confiance de l'usager avec le fonctionnaire.
C'est aussi là que les élus locaux trouvent aide et conseils pour gérer au mieux leursfinances.

On ne peut que s'interroger sur l'avenir du Cantal qui perd peu à peu tous ses services publics de proximité.
Votre projet est à contre-courant de la volonté des acteurs et décideurs locaux qui se battent au quotidien pour redynamiser notre département rural et de montagne. Ainsi par exemple se tenait la semaine dernière le salon ruralitic à Aurillac, à propos du développement des emplois liés aux technologies de l'information et de la communication dans les territoires ruraux. Mais comment attirer des nouvelles populations et des nouvelles entreprises si les services publics font défaut ?...
Pour nos organisations syndicales ces fermetures ne sont pas non plus la solution au problème des petits postes.
Ce qui rend l'exécution des missions et les conditions de travail difficiles dans les petits postes ce sont avant tout les suppressions d'emploi et les sous-effectifs chroniques sciemment entretenus.
Nous ne sommes pas dupes de la mécanique en œuvre : on fragilise les petits postes pour pouvoir les fermer au motif que des postes un peu plus gros permettrons de rendre un meilleur service dans de meilleurs conditions. Mais aussitôt les petits postes fermés qu'on commence à fragiliser les postes ayant récupéré leurs missions… ce qui aboutira à proposer de nouvelles fermetures au même motif…
Si nous laissons faire cette spirale infernale, demain le réseau cantalien sera réduit à peau de chagrin…
C'est pourquoi nous sommes déterminés à refuser votre projet et à poursuivre notre appel aux citoyens et à leurs représentants élus locaux pour s'opposer à ces fermetures de service public.
La mobilisation en cours à Riom es Montagnes illustre parfaitement l'attachement visceral des cantaliens et de leurs élus-es à leur territoire et à leurs services publics.

Sur la forme :
Nous ne pouvons terminer ces propos sans évoquer les conditions dans lesquelles l 'annonce de votre projet est intervenue.
Alors que le 13 juin dernier, vous faisant le porte-parole de M. MAZAURIC directeur général adjoint, vous aviez annoncé au cours du CTL que toutes les mesures d'adaptation des structures du réseau (ASR) étaient gelées, vous convoquez les secrétaires de section le 30 juin (lendemain d'un CAPL) pour leur faire part de votre projet.
Là encore nous ne sommes pas dupes sur la volonté de profiter des congés d'été pour tuer toute velléité de mobilisation, cela est d'ailleurs parfaitement illustré par votre convocation durant les congés d'été pour un CTL au lendemain de la rentrée pour la plupart d'entre nous.
Plus grave encore, tous les élus-es concernés n'ont pas été directement informés de votre dessein.
Cette méthode n'est pas sans rappeler celle du gouvernement à l'oeuvre pour détruire le Code du travail sur ordonnances.

1) **Approbation des PV des 13 et 22 juin 2017 :**

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2) **Projets de fermeture des trésoreries de Montsalvy et Laroquebrou au 01/01/2018 :**

Nous avons développé les argumentations indiquées dans notre déclaration liminaire et comme l'ensemble des organisations syndicales avons voté contre le projet de fermeture de ces deux trésoreries.
Si notre Ministre donne son « feu vert » (à priori décision attendue fin octobre, début novembre) à ce double projet, la Direction nous indique que les collègues concernés seront reçus individuellement afin de leur présenter les règles de gestion qui s'appliqueront à eux (possibilité de mutation, CAPL de restructuration, éventuelle prime de restructuration, etc…).
M. MORICEAU nous indique que si un avis positif était donné, il nous informera, par la suite, de sa vision des restructurations à échéance de deux à trois ans. En cas de refus du Ministre, il reverra de fait ses autres futurs projets.

3) **Question diverses :**

- Concernant le déménagement de la Trésorerie d'Aurillac Banlieue dans les locaux de la Direction, un groupe de travail va être réuni courant septembre.

- La chaudière du bâtiment Q de la cité administrative d'Aurillac et celle du Centre des finances publiques de Mauriac vont être changées.

- Une apprentie a été recrutée au SIP/SIE de Mauriac.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Xavier Antony.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFiP

SECTION DU CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 *% de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt*